

Membres	7
Présent(s)	3
Audio/visioconférence	4
Représenté(s)	0
Quorum	5

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2024

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration),
Monsieur Antoine BREINING et Monsieur Bernard MATTER

Présents en visio : Madame Chahrazad ALLAM, Madame Anne BOUCARD, Madame Suzanne
BROLLY et Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste
MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Pascal CHARPENTIER
(Directeur du Pôle Gestion Locative), Monsieur Vincent SCHAAF
(Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Madame Hélène
THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et
Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général
Délibère :

**B/2024/001 : Fegersheim - rue du Bourg : Vente en l'état futur d'achèvement de
12 logements. Autorisation d'acquisition**

Il est décidé :

1. D'autoriser l'acquisition auprès du promoteur STRADIM, ou toute autre société qui s'y substituerait par une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bien constitué de 12 logements (Bâtiment C et D), rue du Bourg à Fegersheim - programme « Terrasses du Centre », comprenant 12 places de stationnement en extérieur pour un prix d'acquisition total de 1 513 047,50 € HT.

Les études étant en cours sur une base de 643,85 m² habitables, il est considéré comme acceptable une tolérance de + 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

2. D'autoriser l'établissement de l'acte de vente définitif,

3. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,
4. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,
5. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme